

Bulletin d'adhésion 2020

Salarié

- Je souhaite apporter mon soutien à l'action menée par le Pôle arts visuels en devenant membre de l'association. Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur et les approuver sans réserve.
- Je déclare être un acteur professionnel du secteur des arts visuels : mon activité va bien au-delà du loisir, de la simple détente ; elle constitue même l'activité la plus importante à mes yeux (même si je n'en retire pas ou peu de rémunérations). Peuvent devenir membres actifs de l'association en tant que personnes physiques : les artistes ; les critiques d'art ; les commissaires d'exposition ; les conférenciers ; les historiens de l'art ; les chercheurs ; les développeurs d'artistes ; les régisseurs ; les assistants d'artiste ; les agents de production ; les enseignants, professeurs, intervenants en arts plastiques ; les commissaires-priseurs ; les médiateurs ; les éducateurs artistique ; les éditeurs d'art ; les formateurs ou tout autre professionnel œuvrant dans le champ des arts visuels.

Identité

M Mme

Prénom Nom

Année de naissance

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

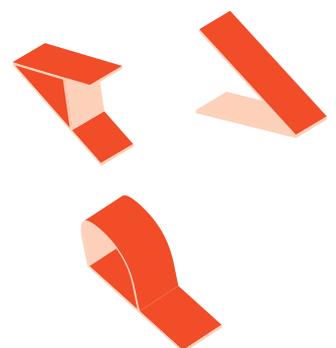
E-mail Site web

Activité

Structure

Fonction exercée au sein de la structure

Depuis le



Collège d'adhésion

Pour favoriser une représentation de tous les acteurs et encourager le débat et la concertation, l'adhérent(e) est invité(e) à s'identifier dans un collège. Merci de cocher le collège de votre choix.

(un seul choix possible)

Formation

Enseignants, responsable pédagogique, historiens de l'art, formateurs, chercheurs... (structures = écoles supérieures d'art, universités, organismes de formation professionnelle)

Éducation artistique et culturelle

Artistes intervenants, médiateurs, etc. (structures = écoles municipales d'art, association d'éducation artistique, ateliers d'artiste...)

Création

Artistes

Production

Ateliers d'artistes, régie, assistants d'artistes, agents d'artistes, chargé de production, résidence d'artiste...

Édition

Éditeurs, critiques d'art, chargée de diffusion, secrétaire d'édition...

Diffusion

Commissaire d'exposition, directeur artistique, resp. communication... (structures = lieux d'exposition)

Collection

Conservateurs, restaurateurs, directeurs artistique, etc. (structures = musées, frac, artothèques)

Art public

Responsables des dispositifs publics (commande publique, 1%), intermédiaires (ex: action nouveaux commanditaires)

Marché de l'art

Galeristes, responsables foires, fondations (structures = fondations, foires, galeries d'art...)

Administration et juridique

Avocat, juriste, administrateurs, formateurs...

Accompagnement

Chargé d'accompagnement des artistes (structures de conseils, orientation, information)...

Recherche

Chercheurs, universitaires, artistes...

Cotisation

Je souhaite et soutenir le Pôle arts visuels à hauteur de: (merci de cocher le montant correspondant)

- 10 € 20 € 30 €
 Autre (indiquez le montant).....€

Règlement

- Je joins et j'envoie par courrier un chèque à l'ordre du Pôle arts visuels Pays de la Loire d'un montant de €
→ Pôle arts visuels Pays de la Loire
BP 11428 44014 Nantes cedex 1
- Je procède à un virement bancaire d'un montant de €
→ IBAN: FR76 1027 8361 7600 0117 8230 137
BIC: CMCIFR2A Banque: 10278 Guichet: 36176
Compte: 00011782301 Clé: 37
(N'oubliez-pas d'indiquer le nom de la structure lors du virement)

Pour compléter ce bulletin d'adhésion merci de joindre un CV (en PDF de préférence).

À Le/...../.....

Signature

→ **Contact**
contact@poleartsvisuels-pdl.fr
poleartsvisuels-pdl.fr